

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 31/01/2012 portant création de la mention Escalade en milieux naturels du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 21/11/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Escalade en milieux naturels est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom		Date et lieu de naissance		
DEARA230290	Madame	BATIAS	Maud	08/01/1985	Grenoble
DEARA230291	Monsieur	BRULEY	Philippe	13/07/1998	Saint-Germain-en-Laye
DEARA230292	Monsieur	CANALS	Antoine	15/08/1996	Montélimar
DEARA230293	Madame	CANTIN	Léane	15/08/2002	La Tronche
DEARA230294	Monsieur	CHERQAQUI	Yanis	05/09/2001	Cholet
DEARA230295	Monsieur	COCHERIL	Romain	21/10/1992	Léhon
DEARA230296	Madame	DOLLE	Roxane	27/02/1997	Lyon 8e Arrondissement
DEARA230297	Monsieur	DURAND	Geoffrey	08/06/2000	Évreux
DEARA230298	Monsieur	GODARD	Julien	27/08/1994	Paris
DEARA230299	Monsieur	GRELLIER	Clément	13/11/1993	Pontoise
DEARA230300	Monsieur	HANTZER	Thibault	09/11/1988	Grenoble
DEARA230301	Monsieur	HUERTAS	Loïc	08/06/1989	Épinal
DEARA230302	Monsieur	KERGUNTEUIL	Mael	02/08/1988	Tournon-sur-Rhône
DEARA230303	Monsieur	LACOSTE	Jules	14/09/2001	Nantes

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

DEARA230304	Madame	LANGARD	Emilie	04/04/1987	Aix-en-Provence
DEARA230305	Monsieur	LEDAUPHIN	Rémy	17/12/1970	Verneuil-sur- Avre
DEARA230306	Monsieur	PENAR	Mathias	03/11/1997	Toulouse
DEARA230307	Madame	SCHMUTZ	Hélène	05/08/1985	Chamonix-Mont- Blanc
DEARA230308	Monsieur	TRUONG	Ba Phuc	31/05/1984	Ho-Chi-Minh- Ville

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 22/11/2023

Pour le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER

